

Fiche pour les élevages en réclusion ou n'utilisant qu'une cour d'exercice

Recommandations relatives à la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les petits ruminants



Les petits ruminants en réclusion totale ou partielle (cour d'exercice) sont moins exposés que ceux utilisant les pâturages au risque de parasitisme gastro-intestinal.



Quelques éléments à retenir...

MISE EN GARDE



- Si le problème de parasitisme se limite à des parasites externes, opter pour un traitement spécifique; surtout ne PAS utiliser un médicament qui agit en même temps pour les parasites internes et externes (anthelminthiques)
- Demeurer particulièrement vigilant si les animaux ont eu accès au pâturage la saison précédente. Le réveil des larves en hypobiose peut être très risqué!



Attention à la coccidiose !



- Facteurs de risque :
 - Âge (fréquent chez les jeunes âgés de moins de 4 mois)
 - État des animaux (autre problème de santé, faible état de chair)
 - Humidité extérieure
 - Présence prolongée dans le parc
 - Programme de nettoyage et désinfection inexistant ou insuffisant

Signes cliniques à surveiller

- Anémie
- Selles molles ou diarrhée
- Selles noires
- Perte de poids et retard de croissance
- Signe de la bouteille



Fiche pour les élevages en réclusion ou n'utilisant qu'une cour d'exercice

Recommandations relatives à la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les petits ruminants



Stratégie à mettre en œuvre !!

Si **réclusion totale** ou parc d'exercice sans aucune zone d'herbe

Surveillance pour les parasites externes

- Poux broyeur
- Mélophages
- Mites (acariens)

Traitement au besoin avec un antiparasitaire externe

Surveillance pour les coccidies, les cryptosporidies et les giardias

- Surveillance clinique de tous les groupes d'âge
- Analyses coprologiques pour les agneaux/chevreaux

Selon la situation

Aucun traitement

Traitement ciblé et sélectif

Pour des individus à risque plus élevé et/ou avec signes cliniques

Principe de refuge là aussi!

Traitement de groupe

Généralement réservé aux groupes et aux situations à risque :

- Agneaux/ chevreaux
- Agnelles /chevrettes à leur première sortie
- Brebis /chèvres allaitant + de 2 rejetons
- Compte d'œufs fécaux moyens devient élevé

Si utilisation d'une **cour d'exercice avec zone d'herbe**

Surveillance pour les parasites externes

- Poux broyeur
- Mélophages
- Mites (acariens)

Traitement au besoin avec un antiparasitaire externe

Surveillance de tous les animaux ayant accès à la cour d'exercice pour les helminthes (nématodes, cestodes, trématodes)

Attention aux groupes à risque!

Se référer au besoin aux recommandations relatives aux troupeaux utilisant les pâturages, en considérant la cour d'exercice comme un pâturage en continu.

Attention...

Les protozoaires et les parasites externes peuvent aussi développer de la résistance aux produits de traitement utilisés. Il convient donc d'en faire une utilisation judicieuse pour en assurer une efficacité durable.